



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SDS



VENDREDI 9 MAI 2025 A 20H00

NOUVELLE ECOLE - SEMSALES

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

Au nom du comité de la société de développement de Semsales, Marina Mesot, co-présidente de la société, souhaite aux personnes présentes la bienvenue à la traditionnelle assemblée générale annuelle.

Elle salue la présence des personnes suivantes :

- M. Raphaël Droux, Conseiller communal et membre d'honneur
- M. Georges Dénervaud, membre d'honneur de la société
- Mmes Aline Dénervaud, Cécile Jordil, Françoise Dénervaud et M. Maurice Balmat, membres de la société
- Mme Liliane Sonney du Trac, pour les délégués des sociétés locales
- MM Savoy et Magnani de la SD Attalens, pour les invités
- Mmes Christine Grand, Stéphanie Grandjean, Marina Mesot et MM Yves Droux, Eric Charrière, Philippe Dénervaud, Gérard Curty, Cédric Torrent, Richard Pfister et Raphaël Buchs pour le comité de la SDS.

Les personnes suivantes se sont excusées pour l'assemblée de ce soir :

- pour les invités : M. François Genoud, Préfet de la Veveyse, Mme Patricia Da Costa, Conseillère communale
- pour les délégués des sociétés locales : M. Marc Colliard (fanfare)
- pour les membres d'honneur : Mme Pascale Papaux et MM Frédy Jordil, Guy-Pierre Ducrot, Sébastien Grand et Marc Grand
- pour les membres : Mmes Jeannette Rérat et Valérie Piller ainsi que MM Patrice Papaux, René Buclin et Martial Savoy
- pour le comité : Mme Jocelyne Vial et M. Sébastien Maillard

Avant de poursuivre, Marina Mesot précise que l'assemblée est enregistrée pour faciliter la rédaction du PV.

La co-présidente émet une chaleureuse pensée en mémoire des personnes disparues cette année, membres et proches de la SDS.

2. NOMINATION DES SCRUTATEURS

A la demande de Marina, Raphaël Droux officie comme scrutateur pour cette assemblée. 19 personnes sont présentes.

3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le procès-verbal de l'assemblée du 24 mai 2024, rédigé par Christine Grand, est disponible sur le site internet de la SDS et Marina précise que, pour les personnes intéressées, le PV de la dernière assemblée est à disposition à l'entrée de la salle.

Merci à Christine pour la rédaction du PV.

Marina précise que, selon les statuts, les membres de l'assemblée et du Comité (sauf présidents) peuvent voter pour approuver le PV ; cependant, ledit comité ne doit pas voter pour les questions liées aux comptes.

Personne ne souhaitant y apporter de commentaires ou de questions, il est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

4. COMPTE DE L'EXERCICE 2024 - RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTES – BUDGET 2025

COMPTES 2024

Eric Charrière, caissier de la société, prend la parole pour présenter les comptes 2024. Lesdits comptes sont à disposition à l'entrée de la salle.

Commentaire : en 2024, il n'y a pas eu de propriétaires de troupeaux qui fêtait un anniversaire et donc pas de cloches à offrir. Eric précise que chaque année, un même montant est mis en provision pour l'achat des cloches, ceci afin d'équilibrer ces charges sur les différents exercices et ainsi ne pas pénaliser certaines sociétés co-organisatrices, selon les années.

Remarque pour les fromages : les Twint pour fromage et pâtisseries ont été passés dans le compte « restauration et bars », ce qui explique un montant négatif dans le poste des fromages.

Pour information, environ 40% des consommations et achats par les visiteurs se font actuellement par Twint.

Dès 2025, des QR codes séparés pour le stand fromage et le stand pâtisseries seront imprimés.

Le bénéfice de la Désalpe se monte à sfr. 7'007.70 (après répartition aux sociétés co-organisatrices par le compte « frais d'organisation »).

Pour le compte d'exploitation SDS, le bénéfice net 2024 est de sfr. 3'163.80 ; d'où il faut déduire la perte reportée de sfr. 3'639.20, conformément aux comptes précédents.

La fortune au 31.12.2024 se monte à sfr. 58'183.80.

RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTES

Les comptes 2024 ont été vérifiés par Valérie Piller et Guy-Pierre Ducrot.

Marina prend la parole pour expliquer que Guy-Pierre Ducrot et Valérie Piller sont excusés pour cette assemblée et qu'un membre présent doit prendre la parole pour lire leur rapport. Cette tâche est acceptée par Aline Dénervaud.

Le rapport indique que les comptes ont été vérifiés (bilans + comptes PP), qu'ils concordent avec la comptabilité et que toutes les pièces ont été spontanément présentées. Par leur rapport, les contrôleurs proposent à l'assemblée d'accepter les comptes, de donner décharge au caissier et aux organes responsables.

Marina, au nom du Comité, remercie les vérificateurs des comptes pour leur travail et précise que leur mandat se termine en 2024.

Nous avons donc besoin de 2 nouveaux réviseurs pour 2 ans : c'est Aline Dénervaud qui se présente spontanément lors de l'assemblée et Guy-Pierre Ducrot, qui s'était annoncé auprès d'Eric Charrière hors assemblée.

L'assemblée valide ces 2 élections à l'unanimité.

L'assemblée, à l'unanimité, accepte les comptes 2024 et donne décharge au caissier et à son comité ainsi qu'aux vérificateurs des comptes.

Marina remercie Eric Charrière pour son travail clair et précis depuis tant d'années.

BUDGET 2025

Après un petit oubli dans l'ordre du tractanda, le budget 2025 est présenté. Il se monte à sfr. 56'200.-- pour le compte Désalpe et à sfr. 8'700.-- pour le compte d'exploitation courante de la SDS.

L'assemblée accepte les budgets 2025 à l'unanimité.

5. RAPPORT D'ACTIVITES 2024 ET RAPPORT DES CO-PRESIDENTS

Yves Droux prend la parole pour présenter le rapport d'activités de l'année 2024. Voici son contenu :

25 janvier nous avons enlevé les quelques décors de Noël que nous avons seulement mis en place aux bords de la route cantonale à cause d'une demande de la commune de Semsales en raison des économies d'énergie.

14 mars premier comité pour la Désalpe. Nous nous voyons une fois par mois jusqu'au jour de la Désalpe. Ce jour-là le comité s'est agrandi de personnes très motivées et qui apportent de bien bonnes nouvelles idées. Voici les nouveaux arrivants : Stéphanie Grandjean (marché), Richard Pfister (Sponsoring), Cédric Torrent (sécurité), Christine Grand (secrétaire), Jocelyne Vial (Boissons), Sébastien Maillard (animations). Nous en profitons pour les remercier chaleureusement pour leur intérêt et leur engagement au sein de la SDS.

24 avril Souper des propriétaires, au restaurant du sauvage, où nous avons beaucoup échangé avec les propriétaires de troupeaux. Cette soirée est importante pour nous, pour améliorer certaines choses et remercier ces armaillis comme il se doit.

18 mai comme de coutume, la SDS embellit notre village avec la traditionnelle pose des fleurs dans tout le village, avec une nouveauté cette année, des bacs à fleurs en bois sur les totems 30 km/h.

24 mai notre assemblée annuelle de la SDS, ici à l'école de Semsales. La salle a chaleureusement été mise à disposition par la commune de Semsales.

19 et 20 juillet Tournée des montagnes. Magnifique week-end dans ces chalets d'alpages où nous écoutons avec émotion toutes ces anecdotes de ces armaillis motivés et proches de ces belles traditions. Deux jours à déguster d'excellents produits de leur fabrication, avec un accueil exceptionnel dans leur chalet. Un grand merci à tous ces armaillis.

28 septembre à une semaine de notre bien belle Désalpe, nous faisons le montage de la grande cantine, avec la société co-organisatrice, la guggen la Frénégonde, sous une grosse pluie, mais le sourire et la déconnade étaient tout de même présents.

05 octobre Désalpe. Voilà le jour J. Un réveil aux aurores, la tête à la fenêtre pour voir la météo, un ciel bleu et sans nuage avec une légère bise quand même... Au fond de moi je me dis en rigolant « on a le temps qu'on mérite ». Voici le départ de la plus belle journée de l'année. En avant pour les derniers préparatifs. La foule arrive déjà de bonne heure le matin, les nombreux stands du marché sont prêts à accueillir nos villageois et gens d'ailleurs. Le son des cors des alpes, sonneurs de cloche, musique champêtre anime et embellit cette journée. En fin de matinée, le son des cloches et sonnailles fait son apparition, les poils se dressent, c'est là qu'il faut écarter les touristes de la route pour laisser passer ces troupeaux magnifiquement décorés et ripolinés pour l'occasion. Toute la journée, nous avons grand plaisir et beaucoup d'émotion à voir ces familles avec leur troupeau. En soirée, la partie officielle arrive dans une cantine remplie de ces armaillis et leur famille, orchestre et danse. C'est un moment très convivial. La fin de soirée se déroule au bar de la guggen, jusqu'au bout de la nuit, dans une ambiance festive et sans encombre. Nous en profitons pour remercier les deux sociétés co-organisatrices pour leur immense travail ainsi que tous les bénévoles.

21 octobre souper du comité et débriefing Désalpe

15 novembre enlever les fleurs qui décoraient le village

30 novembre mise en place des décors de Noël dans tout le village. Nous avons fait refaire à neuf les décorations lumineuses au grand sapin à l'entrée du village par le Groupe E.
Nous remercions tous les membres du comité pour leur motivation et leur excellent travail dans une très bonne ambiance tout au long de l'année.

6. DEMISSIONS - ADMISSIONS

Marina tient à représenter les membres actuels du Comité, avec leurs fonctions :

Christine Grand, secrétaire
Cédric Torrent, responsable sécurité
Richard Pfister, responsable sponsoring
Stéphanie Grandjean, responsable marché et bénévoles
Eric Charrière, caissier
Gérard Curty, responsable planning des troupeaux et messe
Philippe Dénervaud, responsable cuisine et matériel intendance
Raphaël Buchs, membre représentant la Guggenmusik
Sébastien Maillard, responsable animation (excusé pour l'AG)
Jocelyne Vial, responsable boissons et bénévoles (excusée pour l'AG)
Yves Droux, co-président (responsable de la technique)
Marina Mesot, co-présidente (responsable des autorisations)

DEMISSIONS

Aucune démission n'est présentée pour cette assemblée.

Cependant, le TRAC a terminé sa collaboration après 3 ans d'organisation avec la SDS. Marina remercie Liliane pour tout son travail au sein de notre comité.

ADMISSIONS

Marina propose Raphaël Buchs comme nouveau membre au sein du Comité SDS.

Acceptation à l'unanimité, par applaudissement, pour la nomination de Raphaël Buchs.

7. DIVERS

Pour 2025, la famille de William Berthoud fêtera sa 40^{ème} Désalpe et la famille Seewer sa 25^{ème}.

La SDS souhaite mettre en avant les propriétaires de troupeaux, notamment lors de la soirée. La SDS souhaite que l'âme du village soit au cœur de cette fête !

La Guggenmusik sera encore en collaboration avec nous en 2025, mais le TRAC a terminé.
Suite à notre appel fait aux sociétés du village, la SDS est actuellement en discussion avec l'Unihockey.

Les statuts, datant de 1993, ont été relus et notre volonté est de les remettre au goût du jour. Ce travail sera fait durant cette année (tout en respectant ce qui a été créé). Un projet sera présenté lors de la prochaine assemblée.

Raphaël Droux salue l'assemblée et excuse Mme Patricia Da Costa, absente. Il remercie les membres du comité pour leur implication dans leur dicastère.

Il précise que la Désalpe reste un moment très important pour le village mais aussi pour toute la Veveyse. Il remercie également la SDS pour les décorations (fleurs et Noël). Il nous recommande de contacter l'ACV et l'Office du Tourisme pour nous soutenir. Il nous assure que la Commune est là pour le soutien matériel.

Marina précise que la SDS est en contact avec l'ACV et confirme que nous avons reçu un sponsoring de sfr. 5'000.--. Une nouvelle demande sera d'ailleurs formulée pour 2025.

Marina remercie la Commune pour leur aide lors de la Désalpe.

La Société de développement d'Attalens, représentée par MM Savoy et Magnani, salue l'assemblée. Elle remercie et félicite la SDS pour le travail accompli lors de l'organisation de la Désalpe. C'est un moment annuel très apprécié et merveilleux. M. Savoy fait part de leur grand BRAVO à toute la nouvelle équipe du comité.

Cécile Jordil félicite la SDS pour les décorations florales et de Noël et demande si une déco supplémentaire pourrait être mise vers l'école. Yves va voir s'il y a la possibilité d'en mettre une, selon l'équipement des lampadaires.

La parole n'étant plus demandée, Marina remercie les membres présents pour leur écoute et la Commune pour la mise à disposition de la salle et invite les personnes présentes à partager un verre de l'amitié et quelques plats froids.

Marina Mesot clôt l'assemblée générale ordinaire à 20h35.

Semsaes, le 20 mai 2025

Les co-présidents

Yves Droux

Marina Mesot



La secrétaire

Christine Grand

